

**Confidences d'un historien**

Jacques de Courville Nicol, 50 ans au service de la francophonie

Richard M. Bégin

Volume 17, numéro 2, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/65934ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec  
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)  
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bégin, R. M. (2011). Confidences d'un historien : Jacques de Courville Nicol, 50 ans au service de la francophonie. *Histoire Québec*, 17(2), 6–11.

# Confidences d'un historien

## Jacques de Courville Nicol, 50 ans au service de la francophonie

par Richard M. Bégin,  
président, Fédération Histoire Québec

Cerner un personnage comme Jacques de Courville Nicol n'est pas une tâche facile. Un peu comme sa biographie, qui vient de paraître au printemps 2011 et qui compte quelque 1300 pages, il est plus grand que nature. Complexe et polyvalent, il a profondément marqué la francophonie canadienne, et plus particulièrement ontarienne, au cours du dernier demi-siècle.

Originaire d'Outremont, il se retrouve à Hull à l'âge de 7 ans lorsque, à la demande du premier ministre Louis Saint-Laurent, son père, Jean, accepte de diriger le service du contentieux de la Commission des réclamations de guerre, à Ottawa. Deux ans plus tard, nouveau déménagement, cette fois pour Ottawa, après quoi notre historien passera le reste de sa vie en Ontario, mais tout en maintenant et créant liens et contacts avec le Québec et, de fait, l'ensemble du Canada français.

Homme talentueux et polyvalent, de Courville Nicol a fait sa marque autant dans le secteur de l'administration publique que dans le milieu des affaires, dans le milieu communautaire et le milieu culturel, ainsi que dans le secteur de la santé (notamment dans le cadre de la bataille pour sauver et faire progresser le seul hôpital français d'Ontario, l'hôpital Montfort).

J'ai eu le plaisir de faire sa connaissance il y a maintenant près de 20 ans, lorsque l'administrateur du Richelieu International, responsable des communications, nous a demandé à tous les deux de faire partie d'un comité spécial ayant pour mandat de suggérer des modifications importantes afin d'améliorer le magazine du mouvement. Rappelons-le, le Richelieu International, seul club de service international dont la langue est le français et le siège social au Canada (à Ottawa), a été fondé en 1944 pour permettre aux Canadiens français de se regrouper et de progresser ensemble en français, au lieu de se disséminer dans les clubs américains

comme le Rotary ou le Kiwanis; l'un des objectifs fondamentaux du Richelieu était et demeure la promotion du français, en plus des autres activités d'entraide propres à ce genre de clubs.

Plus récemment, Jacques de Courville Nicol a fait partie du Comité organisateur du Congrès sur l'Amérique française organisé conjointement par la Fédération Histoire Québec et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, congrès qui s'est tenu au Palais des congrès de Montréal en mai dernier. De fait, M. de Courville Nicol a été particulièrement actif au sein de ce comité et a largement contribué à son succès, tant sur les plans politique que financier. Il était également l'un de nos conférenciers et sa conférence portait naturellement sur la lutte qu'il a menée pendant plus de 50 ans au service de la francophonie canadienne.

Je suppose que j'aurais pu tout simplement recommander au lecteur de se procurer sa biographie et de la parcourir attentivement. En effet, ce livre imposant, cette « Bible », c'est beaucoup plus qu'une biographie. Il s'agit en quelque sorte de l'histoire de l'Ontario français, du Règlement XVII à nos jours et plus particulièrement, depuis l'arrivée dans le décor de Jacques de Courville Nicol. Homme aux nombreuses compétences, il a été mêlé, de près ou de loin, à divers dossiers d'importance pour les francophones de l'Ontario, dont la lutte pour la langue et la présence françaises à l'Université Laurentienne de Sudbury dans les années 1960 jusqu'à la bataille plus récente pour l'hôpital Montfort, en passant par le combat pour les écoles secondaires françaises en Ontario, l'action pour sauver le Centre d'excellence artistique de l'école secondaire publique De La Salle d'Ottawa (menacé de fermeture par le gouvernement provincial néo-démocrate de Bob Rae), la création de la Cité collégiale à Ottawa, le passage de la Loi 8 (loi sur les services en français en Ontario), l'évolution de ce qui s'appelle maintenant

l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), anciennement l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), et celle du quotidien *Le Droit* (que de Courville Nicol aurait bien voulu acheter mais que les Oblats ont vendu à des intérêts privés), la fondation du Regroupement des gens d'affaires de la région de la capitale nationale. C'est également l'histoire du Canada français tout entier : la Révolution tranquille de Jean Lesage qui eut des répercussions bien au-delà du Québec, les États généraux du Canada français de 1967-1968 qui furent particulièrement désastreux pour les francophones des autres provinces canadiennes (et dont plus d'un francophone hors Québec, incluant Jacques de Courville Nicol qui y participa, ont conservé un très pénible souvenir), la Loi sur les langues officielles du Canada (que de Courville Nicol contribua grandement à implanter comme cadre supérieur responsable de ce dossier auprès de la fonction publique fédérale et des sociétés d'État, au Conseil du Trésor du Canada), les industries culturelles et de télécommunications (où, par ses multiples entreprises, de Courville Nicol s'efforça d'assurer une présence française dans l'univers de la télévision payante, de la télévision française en dehors du Québec, de la vidéo et même de la production cinématographique), la lutte pour que la capitale du Canada soit déclarée bilingue (toujours en cours), l'histoire de nos institutions financières francophones (Mouvement Desjardins et Banque Nationale)... et même le parcours du Parti libéral du Canada et du Parti conservateur face aux francophones et à la culture française au Canada depuis la Confédération!

En somme, le livre nous éclaire sur bien des aspects de la vie française au Canada, et en particulier en Ontario, par l'entremise des activités singulières et sans relâche d'un homme, Jacques de Courville Nicol, au cours des 50 dernières années.

J'ai pensé qu'il serait quand même à propos d'interviewer Jacques de Courville Nicol pour lui permettre de nous faire part de certains de ses messages-clés et de ce qui a finalement servi d'appui à toutes ses luttes, dont certaines furent vraiment colossales. Je l'ai donc rencontré le 24 août 2011 à l'un de ses endroits de prédilection, où il traite en même temps de multiples affaires, soit le Hilton Lac-Leamy, qui offre une vue magnifique et

apaisante sur ce lac justement, au cœur de Hull, à Gatineau. Malgré ses 70 ans, Jacques de Courville Nicol est encore enthousiaste et passionné, et il a la tête toute pleine de projets, autant d'affaires socio-communautaires et politiques, la plupart du temps liés au fait français en Amérique, au Canada, en Ontario et à Ottawa. Intarissable et extrêmement bien informé, il peut parler longuement de l'histoire du Canada français et plus particulièrement de celle des Franco-Ontariens (le second groupe de francophones en importance au Canada), du Règlement XVII imposé par les conservateurs, mais poussé par le clergé anglophone irlandais catholique avec, à sa tête, M<sup>sr</sup> Michael Francis Fallon (évêque de London, Ontario), jusqu'à M<sup>sr</sup> Gerald Emmett Carter, archevêque de Toronto, qui a malheureusement repris à peu près le même discours anti-français le 6 juillet 1979, des propos incendiaires selon Jacques de Courville Nicol (voir notamment son article dans *Le Chânon* de janvier 2010) et auxquels avaient du reste répliqué plusieurs autres chefs de file comme Georges-Henri Daigneault (ancien président de la Société historique de Québec et de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec) et l'historien Séraphin Marion (Université d'Ottawa). Tout cela, on peut le lire dans sa biographie, dans ses écrits ou les textes de ses conférences. Mais quelles leçons retient-il de toute cette histoire, quels messages fondamentaux veut-il transmettre? Voilà ce qui m'intéressait tout particulièrement et que je le laisse vous livrer.



De gauche à droite, Jacques de Courville Nicol, président, NORA-COM Consultants Inc., le Très honorable Dalton McGuinty, premier ministre de l'Ontario et l'Honorable Madeleine Meilleur, ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et ministre déléguée aux Affaires francophones.

(Source : Jacques de Courville Nicol)

*Monsieur de Courville Nicol, de 1970 à 1977, vous avez occupé différents postes au Secrétariat d'État et surtout au Conseil du Trésor dans le domaine des langues officielles, sous le gouvernement Trudeau. Vous avez notamment eu pour mission et mandat d'intervenir auprès de l'ensemble des institutions fédérales pour expliquer et promouvoir les politiques du gouvernement en matière de langues officielles, et de mettre en place le premier programme d'information et de formation à propos du bilinguisme dans le monde du travail (secteur privé). Vous étiez au début de la trentaine et, déjà, vous occupiez un poste de cadre supérieur dans la Fonction publique. Qu'est-ce qui vous a amené à quitter ce poste, alors qu'en principe un avenir encore plus prometteur devait vous y attendre?*

Pour tout dire, j'avais, depuis mon très jeune âge, un objectif économique et financier. Dès l'âge de 13 ans, j'ai commencé à travailler pour amasser de l'argent (j'ai même vendu des fleurs à 2 \$ au cimetière Notre-Dame, à Hull) et je suis allé très jeune dans le Grand Nord canadien pour occuper des emplois d'été, car c'était très payant. Je voulais alors être millionnaire à 33 ans; je me suis rendu compte, une fois fonctionnaire, que ce n'était pas la bonne voie pour y arriver.

J'ai donc profité du Programme d'échange des cadres de la haute direction (créé en 1968 par le premier ministre, Pierre Elliott Trudeau), pour passer à l'entreprise privée. On m'avait présenté deux offres très intéressantes, une de la part de la Corporation Power de Paul Desmarais, et une autre de J. Conrad Lavigne ltée, l'entreprise de mon beau-père, qui avait lancé au cours des années 1950 les premières stations privées de radio de langue française et de télévision de langue anglaise affiliées à Radio-Canada dans le Nord-Est de l'Ontario et le Nord-Ouest du Québec. À titre de vice-président au développement et de secrétaire corporatif, j'allais travailler essentiellement à la restructuration de l'entreprise en créant une nouvelle société de gestion, « un holding », Mid-Canada Communications, qui gérerait un imposant groupe de sociétés, dont : un réseau de plusieurs stations de télédiffusion et de radiodiffusion, un ensemble de sites micro-ondes et plusieurs centres de production indépendante répartis à travers le Nord-Ouest du Québec, le Nord-Est et le Sud-Est de l'Ontario,

incluant la région de la capitale nationale. À la suite de la vente de Mid-Canada Communications à un consortium du Nord de l'Ontario et de la région de Toronto - vente que j'ai supervisée et coordonnée - j'ai démarré et géré mes propres entreprises, notamment : la Corporation Turnelle et ses sociétés affiliées, Turnelle Productions ltée, Turnelle Vidéo inc. et 137462 Canada inc., Vidéoglobe inc., Chromavision International Corp. et Noracom Consultants inc., société qui existe toujours pour appuyer mes activités dans divers domaines, incluant le développement économique, la finance, les communications, la commercialisation, l'immobilier, les langues officielles, les médias de masse et les nouvelles technologies.

Bref, j'ai essentiellement quitté le gouvernement afin de pouvoir poursuivre ma vision et mon objectif de jeunesse et parce que j'avais compris qu'il fallait beaucoup plus qu'un dur labeur et un bon salaire pour s'enrichir et obtenir « la véritable indépendance ». J'ai donc quitté pour le secteur privé, décision que je n'ai jamais regrettée.

Très jeune, j'avais appris l'importance de l'épargne (au moins 10 % de ce que l'on gagne ou reçoit); puis, adolescent, j'ai appris qu'il y avait des moyens plus intéressants de placer son argent que dans les certificats de dépôt; par la suite, j'ai découvert qu'il y a des taxes de tout genre qui venaient gruger les profits et qu'il fallait trouver des moyens légitimes pour les minimiser. D'une chose à l'autre, à force d'y réfléchir, de trouver un peu partout l'information et la documentation pertinentes, de me renseigner auprès de divers collègues et de suivre plusieurs cours pratiques en la matière, j'ai compris qu'il y avait des approches et des moyens plus sophistiqués de faire de l'argent et de se bâtir des capitaux. Mais, tout cela, j'aurais bien aimé l'apprendre quand j'étais jeune, sur les bancs de l'école. Malheureusement, ce ne sont pas des notions qu'on nous enseignait à l'école primaire ou secondaire et, comme on n'a pas eu la chance, contrairement à bien des anglophones, de grandir dans un milieu d'affaires où ce genre d'information et d'expertise se transmet presque automatiquement par la voie ou l'exemple familial, nous, francophones, sommes en quelque sorte handicapés sur le plan de la réussite financière, de la réussite en affaires. Évidemment, il n'est jamais trop tard, mais on a encore beaucoup de rattrapage à faire.

Qu'on me comprenne bien, il ne s'agit pas, et ce ne fut jamais le cas, pour moi de faire fortune pour le simple plaisir égoïste d'accumuler de l'argent. Non, ce qui, dès mon plus jeune âge, m'est apparu comme une vérité incontournable, c'est que, lorsqu'on a de l'argent, on est LIBRE, on peut choisir. Accumuler de l'argent, ce n'est pas juste d'avoir les poches pleines, c'est surtout de pouvoir choisir soi-même de faire ce qu'on veut dans la vie et, si on est généreux, de pouvoir aider davantage sa famille, ses amis, son milieu, sa communauté et son pays. L'objectif poursuivi, c'est vraiment l'autonomie personnelle, l'indépendance économique et financière. D'ailleurs, c'est vraiment celle que je souhaite à tous!

Il y en a qui travaillent fort toute leur vie, mais ils n'obtiennent jamais cette liberté, cette indépendance, cette satisfaction, parce qu'ils n'ont pas appris comment maîtriser les outils économiques et financiers nécessaires. Or, on peut faire beaucoup plus d'argent et être plus libre et plus heureux en brassant des affaires. La poursuite de la richesse, de l'autonomie et de l'indépendance, c'est le travail de toute une vie.

Malheureusement, quand j'étais très jeune, on nous laissait généralement entendre que « l'argent c'était sale... que les riches étaient tous des voleurs » ou des sottises du genre. Hélas! Une partie de cet enseignement nous venait de l'Église catholique qui encourageait presque exclusivement les vocations et les professions au détriment des affaires; l'autre nous venait d'éducateurs mal renseignés, voire trop souvent ignorants. On peut d'ailleurs se demander si nos dirigeants d'alors, particulièrement le clergé, ne craignaient pas justement de perdre le contrôle de la population à mesure que les gens, en s'instruisant et en faisant des affaires, s'enrichissaient... et devenaient plus libres, plus autonomes, plus indépendants. Un gros handicap pour nous, Canadiens français! Moi, j'ai appris sur le tas et ce fut sans aucun doute beaucoup plus difficile et plus lent.

Ce qui manque à notre communauté francophone, ce sont surtout ces notions d'épargne, de placements, d'affaires, de gestion afin de faire fructifier nos avoirs avec le minimum de risques et le maximum de rendement. Je trouve bien regrettable

qu'on ne forme pas nos jeunes à ce sujet dès le primaire, quoique cette situation soit en train de changer, du moins en Ontario, où l'on commence à accorder de l'importance aux connaissances financières et économiques – ce qu'on appelle aujourd'hui « la littératie financière » – et ce, dès l'école primaire.

À la suite du Règlement XVII, qui a interdit l'enseignement en français dans les écoles de l'Ontario pendant toute une génération (et on n'a eu les écoles secondaires françaises publiques qu'en 1968, soit plus d'un demi-siècle après l'adoption de cet inique règlement), on a peut-être perdu plus d'un million de Franco-Ontariens, tous ceux et celles qui n'ont pu poursuivre leurs études dans leur langue (ou même leurs études tout court), qui se sont retrouvés dans des emplois sous-payés, mal rémunérés et qui se sont finalement assimilés. Avec une éducation primaire, secondaire et même collégiale et universitaire dans leur langue et des notions en économie et en finances, peut-être qu'un plus grand nombre d'entre eux ayant eu accès à une meilleure éducation se seraient lancés en affaires et auraient créé de la richesse pour leur famille et leur communauté, des postes mieux payés pour eux et pour leurs collègues et employés francophones.

Bien sûr, ce n'est pas tout le monde qui peut ou qui veut se lancer en affaires. Mais, si tous les Canadiens français avaient une meilleure formation économique et financière et de meilleures connaissances des affaires, nous serions tous beaucoup plus riches et surtout beaucoup plus libres, autonomes et « indépendants »!

Nos éducateurs doivent commencer à nous parler de connaissances économiques et financières, bref, de « littératie financière » : d'épargne au primaire, de placements au secondaire et des diverses stratégies et approches organisationnelles de l'économie et de la finance au collégial et à l'université.

Mais cela ne se fera pas automatiquement. Il va falloir une volonté communautaire et une volonté politique pour que ça arrive.

En bref, c'est cet esprit d'entreprise et de réussite personnelle et communautaire qui m'a guidé toute ma vie. C'est le cœur de mes efforts et de mon

engagement. Dans chacun de mes discours, dans chacune de mes initiatives dans la société, je me suis donné comme mission de tenter d'informer et de libérer les Canadiens français de leur joug économique et financier au Canada par la voie de l'apprentissage, du développement économique et financier accéléré et de leur propre prise en charge.



**JACQUES  
DE COURVILLE  
NICOL**

**50 ANS  
AU SERVICE DE LA  
FRANCOPHONIE  
(1960-2010)**

**Auteur  
FRANÇOIS-XAVIER  
SIMARD**

*Signet promotionnel.  
(Source : Jacques de Courville Nicol)*

*Justement, Monsieur de Courville Nicol, on peut dire que cela vous tient à cœur depuis bien longtemps. En effet, dès le début des années 1960, alors que vous étiez étudiant à l'Université Laurentienne de Sudbury, vous avez fait de nombreuses demandes auprès de la Division de l'expansion industrielle du ministère du Commerce du Canada pour obtenir une publication en langue française sur l'éducation et la promotion de l'entrepreneuriat auprès des futurs gens d'affaires. Et, finalement, vous avez obtenu ce que vous vouliez car, en 1963, est enfin parue la publication intitulée « Comment administrer une entreprise », un petit bouquin qui fut, en 1978, repris et mis à jour par le ministère de l'Industrie et du Commerce de l'Ontario, « Fondation d'une petite entreprise en Ontario ». Puis, en 1983, une autre idée qui vous trottait dans la tête depuis un certain temps, alors que vous étiez encore à Sudbury, s'est concrétisée, lorsque vous êtes devenu le président-fondateur du Regroupement des gens d'affaires de la région de la capitale canadienne. Pourquoi?*

En fait, alors que j'habitais à Sudbury, j'avais vite réalisé le rôle clé joué par les *Chambers of Commerce* partout en Ontario. Or, ces chambres de commerce fonctionnaient selon le modèle américain, soit exclusivement en anglais, ce qui était un handicap pour les francophones qui se lançaient en affaires et qui voulaient faire des affaires en langue française. J'ai donc voulu mettre sur pied un organisme rassembleur du même genre pour la communauté des gens d'affaires francophones de l'Ontario et de la région québécoise et ontarienne de la capitale canadienne. J'ai organisé plusieurs rencontres (d'abord à Sudbury où j'envisageais de mettre en place le premier regroupement, puis à Ottawa, Toronto et dans la région de Welland) et j'ai réfléchi et poussé ce concept pendant environ trois ans avant qu'il se concrétise. Ce n'est qu'à mon retour à Ottawa qu'une occasion s'est présentée d'en parler plus largement et publiquement. Le 3 décembre 1983, au Château Laurier, j'ai présenté mon projet de fondation du Regroupement des gens d'affaires (RGA) à une première rencontre de gens d'affaires en provenance des secteurs ontarien et québécois de la région de la capitale canadienne. À la suite d'un appui unanime, le RGA prenait naissance ce jour-là, alors que plus de 300 membres fondateurs appuyaient sa création. Le 1<sup>er</sup> mai 1984, les membres approuvaient officiellement la Charte du Regroupement des gens d'affaires (RGA).

Mon espoir était d'en arriver à mettre en place un organisme similaire à d'autres endroits clés en Ontario, au Canada et à l'étranger. Malheureusement, d'autres intervenants ont coupé la route au RGA en parvenant à s'appropriier le financement du gouvernement ontarien qui était destiné au RGA pour créer ce qui s'est appelé la Chambre économique de l'Ontario. Ce mouvement créé par le haut – alors que le RGA fut créé par la base – était entièrement à la remorque du gouvernement et de ses subventions. La Chambre économique est disparue au bout de trois ans alors que le RGA célèbre son 27<sup>e</sup> anniversaire cette année, avec plus de 800 membres à bord.

Le but du RGA de la région de la capitale canadienne était d'amener les gens d'affaires francophones des deux côtés de la rivière des Outaouais à se côtoyer, à échanger en français, à tisser des liens et à faire des affaires ensemble. Le RGA devait aussi se lancer dans la voie du développement économique et financier par des francophones ou francophiles et pour la communauté francophone, en particulier. En effet, l'un de mes objectifs, au RGA, était d'accélérer le développement économique et financier de la communauté de langue française qu'il dessert. En cela, il est bien différent des chambres de commerce traditionnelles qui fonctionnent largement ou exclusivement en langue anglaise.

Il est clair qu'il faudrait d'autres RGA, notamment à Toronto, Sudbury, Timmins, Kapuskasing, Kirkland Lake, Hearst, Welland, Cornwall, Hawkesbury, Rockland, des villes où il y a tout de même une communauté d'affaires francophone assez importante. Et peut-être qu'un jour on pourra à nouveau envisager un RGA francophone pour tout l'Ontario, voire pour tout le Canada. Déjà, en couvrant les deux rives (ontarienne et québécoise) de l'Outaouais, le RGA de la région de la capitale canadienne est un pas dans cette direction.

Par ailleurs, nous ne sommes quand même pas très nombreux au Canada (moins d'une dizaine de millions de francophones) et le nouveau questionnaire court de recensement de Statistique Canada, imposé par le gouvernement des Conservateurs, tendra probablement à amenuiser ce nombre. Mais il ne faut jamais oublier que, pour l'ensemble de la planète, il y a plus de 225 millions de francophones : un marché énorme et extraordinaire pour faire des affaires en français.

## JACQUES DE COURVILLE NICOL

50 ANS  
AU SERVICE  
DE LA  
FRANCOPHONIE

(1960-2010)

Auteur  
FRANÇOIS-XAVIER  
SIMARD

*Livre 50 ans au service de la francophonie (1960-2010).  
(Source : Jacques de Courville Nicol)*

L'important, c'est que les Canadiens français maîtrisent mieux le domaine des affaires et puissent faire des affaires en français (ce qui n'exclut aucunement les affaires en anglais, puisque nous vivons en Amérique.)

*Jacques de Courville Nicol, 50 ans au service de la francophonie (1960-2010)*, par François-Xavier Simard, Éditions Baico, 1296 pages (7½ x 9½, couverture cartonnée). (ISBN 978-1-926945-08-8).

Coût : 80 \$ + frais d'expédition (10 \$) + taxes (5 %) = 94,50 \$

Pour commander : 613-747-9747

Achat par chèque : Envoyer votre commande à :  
[francopub@rogers.com](mailto:francopub@rogers.com)

Achat par carte de crédit : [www.francopub.com](http://www.francopub.com)

Commande par la poste : envoyer un chèque au nom de Noracom Consultants inc., 50, promenade Rothwell, Ottawa, ON K1J 7G6; indiquer votre nom, adresse, n° de téléphone et courriel.